

Redynamiser le lien social par l'économie sociale et solidaire via un réseau Internet citoyen

vendredi 12 juin 2009, par [Benjamin Grassineau](#)

Internet est aujourd'hui l'objet de diverses critiques : il affaiblirait le lien social local, renforcerait la marchandisation, serait le plus souvent utilisé à des fins non-citoyennes et évoluerait vers un modèle de plus en plus centralisé et non libre. Si ces critiques sont en partie pertinentes, il n'en demeure pas moins qu'Internet est avant tout un outil, et qu'en tant que tel, il peut être régulé et approprié selon différentes modalités. Fort de ce constat, nous avons entrepris une recherche-action qui vise à montrer qu'à travers l'utilisation du logiciel libre, de la culture libre et l'implantation de RAN, Internet peut renforcer les initiatives de l'économie non-marchande, sociale et solidaire, et contribuer au développement local de zones marquées par l'anomie, en solutionnant des problématiques qui leur sont posées, tout cela dans un esprit de participation citoyenne renforcée [1].

Introduction

L'usage et la régulation d'Internet suscitent aujourd'hui de nombreuses controverses. Savoir s'il peut être un outil mis au service du renforcement du lien social, et s'il peut favoriser le développement de l'économie non-marchande [2], font par exemple partie des questions fréquemment débattues. Questions hautement complexes, qui font intervenir de nombreux paramètres hétérogènes (économique, sociologique, technologique, etc.), au sein d'une situation sociale elle-même complexe. On conçoit dès lors pourquoi la recherche scientifique classique peine à y apporter des réponses claires et définitives. Pourtant, au fur et à mesure qu'Internet grandit et se démocratise, ses effets sociaux et économiques se font ressentir avec une intensité croissante, et la nécessité d'élaborer des modes d'utilisation et de régulation citoyens de cet outil se fait de plus en plus pressante. Comment, alors, déboucher sur des résultats empiriques et théoriques satisfaisants, pouvant donner lieu à des applications concrètes qui répondent aux attentes des acteurs concernés ?

Pour répondre à de telles exigences, à la fois scientifiques et citoyennes, il paraît pertinent de se tourner vers une approche plus holistique que la recherche classique, comme la recherche-action [3] C'est ce que nous proposons de faire dans cet article, qui définit un projet de recherche-action - et élabore une réflexion visant à délimiter son cadre théorique et pratique - traitant de l'utilisation d'Internet de manière éthique, dans le but d'en faire un outil mis au service de la reconstruction du lien social dans des zones géographiques frappées par l'anomie [4] - quartiers sensibles, zones rurales [5]...

Quels sont les avantages de ce nouveau média par rapport aux autres ? Une telle reconstruction peut-elle s'appuyer sur le développement de l'économie non-marchande et de l'économie sociale et solidaire ? Autant de questions que cette recherche-action entend explorer. L'article est suivi d'une courte réflexion sur les implications de cette recherche-action sur la problématique de l'usage collectif d'une technologie.

Problématiques soulevées par l'usage d'Internet

Les problématiques soulevées par Internet, en tant qu'outil de communication, s'articulent généralement autour de trois grandes thématiques.

- La première concerne *les modalités de fonctionnement et d'appropriation de l'outil proprement dit* : « quelle gouvernance et quelle régulation faut-il pour Internet [6] ? », « quel doit être le rôle des pouvoirs publics dans le contrôle d'Internet [7] ? », « quelles doivent être les licences des contenus qui y circulent et des outils qui assurent son fonctionnement ? », « faut-il introduire des dispositifs techniques permettant de limiter l'accès au réseau [8] ? », etc.
- La seconde concerne plus spécifiquement *la finalité de l'outil et les usages qui peuvent en être faits* : « Internet peut-il renforcer la démocratie dans le jeu politique [9] ? », « favorise-t-il, ou au contraire appauvrit-il, le lien social ? », « la finalité d'Internet n'est-elle pas de plus en plus pervertie par une logique marchande ? », etc.
- Enfin, la troisième thématique porte sur *la gestion de l'infrastructure matérielle qui permet le déploiement d'Internet* : « est-il possible de rendre l'industrie informatique moins polluante ? », « comment limiter la consommation énergétique des serveurs et postes informatiques individuels », « quel est le support de réseau le mieux adapté pour le développement d'Internet dans des espaces ruraux et/ou sous-développés (Wi-Fi, WiMAX, réseaux sans fil communautaires, offres ADSL ou SDSL [10]...) », etc.

S'agissant de la première question, les apports théoriques des mouvements pour le logiciel libre, la culture libre, les standards ouverts et de l'Internet libre, mais aussi les apports concrets, sous la forme de logiciels, de réseaux ouverts ou de contenus culturels, offrent un ensemble de réponses qui nous semblent globalement satisfaisantes [11]. Elles sont articulées autour de grands principes directeurs comme l'ouverture, la gratuité et la transparence. Mais il n'en va pas de même pour la question de l'informatique matérielle et de celle des finalités d'Internet.

Les problèmes de l'informatique immatérielle et des finalités d'Internet

En effet, il devient clair aujourd'hui qu'Internet nécessite, pour son fonctionnement, une part croissante et très importante d'énergie [12]. Cela inclut l'énergie utilisée et la pollution engendrée aux différents stades du cycle de vie des matériels informatiques (extraction des minerais, production, pollution à l'usage, destruction et recyclage, etc.) [13].

De même, les problèmes liés aux finalités d'Internet sont dans une large mesure irrésolus. Trois d'entre eux sont généralement mis en avant.

- Le premier est qu'Internet conduirait : au niveau collectif, à une dégradation du lien social, renforçant de ce fait, l'anomie qui pèse sur les sociétés contemporaines [14] ; au niveau individuel, à des troubles psychiques et comportementaux nécessitant parfois une prise en charge médicale [15]. L'idée de fond qui sous-tend ces approches « cliniques » étant que le lien virtuel ne peut se substituer au lien social réel.
- Deuxièmement, Internet serait de plus en plus asservi à une logique marchande. De ce fait, il s'éloignerait progressivement de sa forme initiale (la pratique de la gratuité, notamment) et de ses objectifs initiaux (élaborer un outil de communication ouvert à tous).
- Enfin, troisième problème, Internet servirait à des individus dont les finalités sont illégitimes (terrorisme, cracking, téléchargement illégal, pédophilie, etc.).

Il faut noter que les partisans de l'informatique libre, pourtant prompts à défendre l'éthique du logiciel libre, ont majoritairement délaissé la question des finalités, et dans une large mesure, celle de l'informatique matérielle. S'agissant des finalités, l'argument avancé est généralement le suivant : ce n'est pas l'ouverture, ou encore la nature et la transparence de l'outil Internet qui doivent être remises en cause, mais les comportements des acteurs incriminés. Au même titre que l'outil « téléphonique » n'est

pas « responsable » des conversations illégales qu'il permet. Autre analogie, une agence postale n'a pas à connaître le contenu des lettres qui circulent entre ses usagers. Enfin, le mécanicien, ou le constructeur de voitures, ne sont pas responsables du mauvais usage que font les conducteurs de voiture. Par conséquent, Internet étant avant toute chose un outil de communication, il faut se focaliser en priorité sur la façon dont il est approprié, et si possible de façon démocratique et transparente, et non sur les usages qui peuvent en être faits.

Quant à l'informatique matérielle, c'est la privatisation de l'outil informatique qui pousserait à la croissance énergétique et matérielle. En extrapolant sur le discours des partisans du logiciels libres, l'informatique propriétaire qui cible les consommateurs finals a besoin d'une rotation fréquente des matériels informatiques et des logiciels. Aussi évolue-t-elle vers des solutions toujours plus gourmandes en énergie et en matériel. À l'inverse, les partisans de l'informatique libre font valoir qu'ils ont développé des solutions logicielles adaptables, qui fonctionnent très bien sur de « vieilles machines », et qui sont peu gourmandes en énergie (l'environnement sobre du « geek »). Autre aspect, les acteurs de l'informatique propriétaire, et notamment les opérateurs réseaux, ont choisi des solutions techniques - comme l'ADSL au lieu du SDSL, ou encore, les moteurs de recherche centralisés - qui favorisent des comportements énergivores et fortement hétéronomisants [16], et limitent, à l'inverse, des pratiques plus respectueuses de l'environnement et plus autonomes comme le partage horizontal de ressources (contenus, bande-passante, espace de stockage, etc.).

Cependant, quelque soit l'argumentation avancée, il est clair que sur le fond, le positionnement de la communauté informatique du libre, s'inscrit dans la continuité de l'idéologie techno-scientifique dominante : à savoir, les concepteurs et les développeurs d'un outil ou d'une technologie ne sauraient être tenus responsables des applications qui peuvent en être faites, et de l'impact matériel et écologique qui découle de ces applications. Mais cette position rencontre aujourd'hui de sérieuses limites.

Tout d'abord, la croissance spectaculaire de l'informatique et de la consommation de produits électroniques, cela même dans les pays « sous-développés », commence à poser de réels problèmes sanitaires. Ce qui pourrait, à terme, compromettre le développement d'Internet.

Ensuite, la production de matériel informatique est de plus en plus lourde et complexe. Elle pourrait donc créer, au final, des déséquilibres géopolitiques, fragilisant des pays qui ne sont pas capables de développer eux-mêmes leurs propre industrie informatique. On conçoit en effet que si les problèmes de dépendance se posent à propos des brevets informatiques, il en va de même pour le matériel informatique [17].

Enfin, la question des finalités ressurgit dès qu'elle interfère avec la politique de régulation de l'outil Internet. Par exemple, la traque des terroristes sur Internet, ou l'utilisation d'Internet à des fins de piratage, justifient un filtrage croissant d'Internet par les gouvernements qui renforcent ainsi indirectement la concentration des opérateurs réseaux et des fournisseurs d'accès à Internet (FAI) [18]

Mise en place d'une recherche-action pour un Internet citoyen.

En résumé, la problématique *théorico-pratique* qui alimente les réflexions autour d'Internet s'articule autour de trois questions de recherche principales.

- Trouver une architecture réseau qui réponde à certains critères éthiques et écologiques modernes : minimiser la consommation énergétique et la quantité de matériel nécessaire (en partageant les postes inutilisés par exemple), utiliser du matériel fabriqué dans des conditions décentes, faire appel à des FAI respectant certains critères (taille raisonnable, concentration limitée des acteurs, profits limités), mettre en place un réseau réellement décentralisé et fondé sur l'autonomie, etc.
- Utiliser des outils logiciels et des contenus numériques qui répondent aux critères éthiques définis par la culture et l'informatique libre : licence libre, ouverture, transparence, démocratie directe.
- Faire en sorte qu'Internet soit utilisé, au moins en partie, pour des finalités qui ne sont pas

nécessairement marchandes ou institutionnelles ; et faire en sorte qu'il pallie aux maux qu'on lui attribue habituellement : dégradation du lien social, atomisation de la société, marchandisation de la vie privée (avec les blogs), etc.

Au risque de nous répéter, étant donné le caractère très expérimental des recherches auxquelles conduisent ces questions, elles ne sauraient trouver, selon nous, une réponse adéquate ailleurs que dans le cadre de la recherche-action. La recherche sociologique classique se limiterait en effet à explorer des solutions déjà existantes. Or, dans un contexte à ce point marqué par l'innovation, la frontière du champ des possibles est sans arrêt repoussée, et elle ne saurait donc marquer une limite à l'investigation scientifique. Qui plus est, il est peu probable qu'une modélisation, aussi fine soit-elle, réussisse à prendre en compte tous les aspects d'une situation sociale aussi complexe. Celle-ci faisant intervenir simultanément des paramètres culturels, éthiques, sociaux, techniques et économiques. Ajoutons qu'une recherche-action de type participative [19], conviendrait aux exigences d'appropriation collective [20] et démocratique de l'outil ; et également, à la recherche de la production de finalités diverses, responsables et partagées par les citoyens qui s'investiraient dans la recherche-action.

Concrètement, la recherche-action aurait pour finalité de répondre aux différentes questions posées par le déploiement d'Internet, en tentant d'y apporter une réponse concrète en terme de faisabilité et de prévisibilité - prévisibilité dans la mesure où les modèles qui fonctionnent pourraient être reproduits ailleurs [21]. Mais si la pertinence de ces questions ne peut se dévoiler pleinement qu'au fur et à mesure que progresse la recherche-action - en même temps que de nouvelles questions apparaissent - il est d'ores et déjà possible de définir quelques grandes lignes d'actions qui répondent aux problématiques prédéfinies, cela sur la base d'expériences déjà réalisées, ou sur une base plus spéculative.

La question de l'architecture matérielle et de l'appropriation collective de l'outil

Examinons en premier lieu la question de l'architecture matérielle. On pourrait tout d'abord penser qu'elle ne peut trouver de réponses qu'au niveau macro-politique, à travers une réglementation ciblée de l'industrie informatique et des opérateurs réseaux. Néanmoins, les contraintes qui se jouent au niveau international font intervenir des forces économiques difficilement maîtrisables, et quasiment impossibles à atteindre dans le cadre d'une recherche-action. De plus, il semble qu'elles empêchent les pouvoirs publics de légiférer dans le bon sens. Globalement, l'orientation politico-idéologique de cette décennie va en effet vers la satisfaction des intérêts des grands groupes industriels et des lobbies, et vers un contrôle accru de l'outil Internet, au détriment des intérêts directs des citoyens [22]. Aussi, à défaut de pouvoir trouver une réponse macro-politique, la question ne semble pouvoir être résolue qu'à un niveau plus restreint. Par exemple, au niveau d'un réseau associatif, délimité par les centres d'intérêt communs qui unissent les coopérants ; ou encore, au niveau d'une zone géographique restreinte, par exemple, un village, un quartier ou une ville [23].

Et de fait, il existe déjà diverses initiatives qui permettent un raccordement au réseau tout en s'appuyant sur des critères éthiques.

- L'acquisition de postes informatiques recyclés, ou respectueux de l'environnement. Ce qui peut se faire, à titre d'exemple, en partenariat avec des acteurs de l'économie sociale comme Emmaüs [24].
- La connexion partagée, soit sous la forme d'un réseau sans fil communautaire [25], soit sous la forme de connexions xDSL partagées.
- Le recours à des FAI locaux et/ou associatifs [26].
- La création de salles auto-gérées, dédiées à un accès gratuit à Internet et à des postes informatiques [27].

Toutes ces mesures gagneraient à être mises en place sur des espaces géographiques restreints puisqu'en effet, elles pourraient alors bénéficier de l'appui des collectivités territoriales (communes, voire intercommunalité), et du tissu associatif local. Il n'est pas irréaliste, en effet, d'envisager la création de FAI locaux, portés par les acteurs économiques et politiques locaux.

Les avantages pourraient être de divers ordres, mais on peut d'ores et déjà mentionner les suivants :

- Une plus grande égalité d'accès à Internet au sein d'une zone géographique donnée.
- L'acquisition d'un outil pour les communes, permettant de sensibiliser la population aux enjeux économiques et écologiques de l'Internet.
- Des gains financiers, liés aux partages des connexions, de la bande-passante, et pourquoi pas, d'espaces de stockage [28].
- Des débouchés économiques, avec la présence éventuelle d'un personnel chargé d'assurer la maintenance du réseau - bien qu'une maintenance collective et partagée puisse présenter également un grand intérêt, en accroissant l'autonomie de certains usagers.
- Des débouchés économiques liés aux opportunités que propose Internet.
- Des opportunités offertes à la population locale pour apprendre à utiliser l'outil informatique (système d'apprentissage qui pourrait être collectif et s'appuyer sur le modèle des GUL [29]).

Il va de soi, par ailleurs, que la mise en place d'une telle infrastructure réseau serait parfaitement compatible avec les exigences posées par les partisans du logiciel libre - qui concernent la question de l'appropriation collective de l'outil, quelque soient les finalités. En effet, les logiciels libres sont généralement parfaitement adaptés pour gérer les infrastructures réseau. Et il faut ajouter, à cet endroit, que la mutualisation des compétences et des apprentissages dans le cadre d'un projet intercommunal, aurait pour effet de réduire les couts de maintenance. Naturellement, la « gratuité » potentielle des licences libres réduirait également les couts à la charge des communes ou des particuliers.

En bref, on peut espérer que cette appropriation collective irait vers un « service public citoyen » de qualité, en grande partie « auto-géré » par l'intercommunalité, et dont bénéficieraient les citoyens. Ceux-ci joueraient à terme, un rôle d'acteurs-utilisateurs, participant au fonctionnement du réseau et l'utilisant pour leur propres fins. Les acteurs de ce réseau citoyen pourraient offrir les compétences acquises à d'autres acteurs intéressés ; et participeraient, faisant cela, au développement du logiciel libre et à la diffusion d'innovations qu'ils auront pu développer par ailleurs [30]. Enfin, une initiation à l'informatique libre, comme vu plus haut, offrirait aux habitants la possibilité de choisir en pleine connaissance de cause entre les logiciels libres et les logiciels propriétaires.

La question des finalités : la reconstruction du lien social

Si une telle architecture matérielle et immatérielle irait dans le sens d'une appropriation collective et éthique de l'outil Internet, elle n'apporterait pas pour autant de réponses à la question des finalités d'Internet. Il faudrait donc, pour cela, y superposer des systèmes socio-techniques spécifiques. Envisageons lesquels diminueraient, voire inverseraient, les aspects négatifs liés à l'usage d'Internet.

Tout d'abord, pour rappel, Internet est souvent accusé de dénaturer, ou même de détruire le lien social. À cela, il est possible de rétorquer que l'anomie qui caractérise la société contemporaine, notamment dans les zones rurales, est antérieure à l'apparition d'Internet. La cause de cette anomie provient plus sûrement du développement industriel entamé dès le XIXe siècle, que d'Internet. Au contraire, en examinant objectivement la situation, il s'avère qu'Internet apporte plutôt un « vent d'air frais » dans les zones isolées, puisqu'il fournit un espace d'échange culturel interactif qui y fait souvent défaut. Reste à savoir si l'accès à cet espace est réellement pertinent dans des zones géographiques où c'est justement l'isolement qui permet la préservation de certains traits culturels. Mais nous rejoignons ici la question plus générale du développement, qui, si nous la suivions, nous emmènerait trop loin [31]. En revanche, dans les zones géographiques où la question de l'acculturation est moins pertinente que celle de l'anomie, Internet peut apporter des outils de reconstruction du lien social efficaces.

Ses potentialités sont en effet nombreuses. Par exemple, en développant un portail de communication participatif, fondé sur des outils interactifs - comme les wiki, les forums, les CMS -, les communes, ou les quartiers, peuvent mieux structurer et communiquer leurs animations culturelles et favoriser l'engagement des citoyens dans les activités collectives. Cet engagement peut de plus se faire à un niveau

élevé de participation. En effet, les initiatives peuvent être prises directement par les citoyens, et ils peuvent s'investir directement dans la gestion de ces activités collectives.

Il y aurait donc à inventer, à cet endroit, un nouveau système de gestion de l'espace public, garantissant un investissement plus élevé et mieux partagé des acteurs dans le bien commun. Par exemple, on pourrait imaginer une liste où seraient répertoriés les tâches à faire dans la commune, les projets, les manifestations, les requêtes. Cette liste serait ouverte à tous, dans le sens où chacun pourrait venir la compléter. Parallèlement à cela, une liste permettrait à ceux qui le veulent, bénévolement ou de façon rémunérée, de participer aux projets ou aux actions collectives. Chacun pourrait alors tenter de faire valoir son projet, indépendamment des clivages politiques ou électoraux. Et il pourrait alors rencontrer plus aisément des personnes proches géographiquement, qui partagent les mêmes centres d'intérêt. Par exemple, des groupes de semeurs volontaires pourraient substituer à la gestion administrative des espaces verts, souvent polluante et coûteuse, une appropriation collective, artistique et écologique des friches et espaces publics. Quant aux conflits entre projets, ils pourraient être résolus par vote, ou par des discussions conduisant à un consensus.

Un tel système participatif conduirait très probablement à un engagement accru des acteurs dans la prise en charge de leur lieu de vie. De plus, les manifestations et les actions collectives qui en découleraient, constitueraient des points de ralliement qui redynamiseraient le lien social aux sein de zones où il est fortement appauvri - suite aux conséquences du développement ou de l'exode rural. Et, point important, la possibilité de se rencontrer dans un premier temps par Internet, pourrait être le point de départ à la construction de relations plus durables au sein de l'espace physique réel. Par ailleurs, la prise en compte des voix des minorités et des personnes isolées, voire des personnes isolées ou discriminées - qui pourraient éventuellement s'exprimer anonymement - aurait pour effet de renforcer l'attention portée vers elles.

En résumé, un tel système participatif aurait plusieurs fonctions :

- Accroître l'engagement des acteurs dans la gestion de l'espace public.
- Faciliter le déploiement de nouveaux projets et de nouvelles initiatives.
- Permettre le regroupement de personnes qui présentent les mêmes centres d'intérêt.
- Dynamiser le lien social à travers la réalisation d'actions collectives (manifestations culturelles, création de skate-parc, organisation de fêtes, etc.).
- Réinsérer les personnes isolées ou marginalisées à l'intérieur d'une communauté.

Autre finalité : le développement de systèmes d'échanges non-marchands

Examinons désormais le deuxième aspect critique d'Internet. Celui-ci servirait de plus en plus à des fins mercantiles. En premier lieu, il paraît important de souligner ici que c'est loin d'être évident. En effet, s'il est vrai que des services marchands ont vu le jour sur Internet, et que toute entreprise moyenne qui « se respecte » (ou presque) a aujourd'hui son site Internet, il n'en demeure pas moins qu'une partie considérable des échanges sur Internet sont non-marchands. Que dire en effet des groupes de discussion, des forums, des blogs, des sites persos, qui constituent la toile de fond d'Internet ? Le problème, à cet endroit, c'est d'une part, qu'il est très difficile de quantifier la part du marchand et du non-marchand sur internet (sur quels critères se fonder : l'espace de stockage ?) ; et d'autre part, que la critique du « tout-marchand » a tendance à occulter le fait qu'Internet sert aussi de support à l'économie non-marchande (de plus en plus rares sont les associations qui n'ont pas leur site Web) et anti-marchande (